

S.P. 86 749, le 28 Août 1957

Le Chef de Bataillon GIACOMAGGI
Commandant le 2 / 15° R . T . S
S.P. 86 749/A.F.N.

à Monsieur LOTODE Antoine
Rue KERDAVID PLUVIGNIER - MORBIHAN.

J'ai le regret de vous annoncer que les affaires personnelles ayant appartenues à votre fils ne pourront vous être envoyées ayant été détruites par un incendie.

En attendant d'être expédiées aux familles les affaires personnelles des militaires tués au cours du combat du II Mai étaient entreposées dans le magasin du Matériel du Bataillon. Or le 21 Juillet ce magasin a été entièrement détruit par un incendie et tout ce qu'il contenait a brûlé.

D'après l'enquête de Gendarmerie l'incendie serait dû à une imprudence du soldat chargé de la garde du magasin.

L'inventaire des effets brûlés a été joint au dossier d'enquête établi par la Gendarmerie et transmis au bureau de Justice Militaire pour la suite que doit comporter l'affaire.

La somme de 8 837 francs revenant à la succession vous a été expédiée par le Trésorier du Corps par mandat n° I4 en date du 27 Août 1957.

Veillez agréer Monsieur l'expression de mes sentiments distingués.

P.O. le Capitaine VASSELET
Major délégué.

